

**Projet recommandé par le groupe d'experts du FIDC**

Points	Pays	N° de Demande	Demandeur	Domaine d'activités	Attention particulière accordée au renforcement des capacités pour les politiques culturelles
32	Pérou	2014/063	Ministère de la culture (État partie)	Politiques culturelles	Oui

<b>Intitulé du projet</b>	Financement de la culture au Pérou : obstacles à surmonter et chances à saisir.
<b>Durée du projet</b>	Mars 2014 - mars 2015
<b>Objectif</b>	Le projet vise à instaurer un espace de discussion, d'apprentissage et de constitution de réseaux entre représentants des autorités péruviennes, des praticiens de la culture et du secteur privé, l'objectif étant le financement de la culture.
<b>Bref résumé (§ 16.1)</b>	Le Ministère de la culture, responsable de l'élaboration, de l'adoption, de la mise en œuvre et de la surveillance de l'application des politiques culturelles nationales au Pérou, propose : (1) de recenser les obstacles à surmonter et les chances à saisir s'agissant du financement de la culture au niveau national grâce à l'organisation de cinq réunions consultatives ; (2) de promouvoir la constitution de réseaux entre représentants des secteurs public et privé, ainsi que parmi les praticiens de la culture, les membres de la société civile concernés et les universitaires ; (3) d'organiser des ateliers de formation à l'intention des gestionnaires culturels afin de promouvoir la génération de revenu et la création d'emplois.
<b>Résultats et impact escomptés (§ 16.2)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les obstacles à surmonter et les chances à saisir en matière de financement de la culture sont recensés – le Ministère organisera cinq réunions consultatives intersectorielles pour susciter un dialogue entre les principales parties prenantes impliquées dans le projet, susciter des échanges d'idées et permettre la présentation d'études de cas. Les conclusions de ces réunions seront largement diffusées dans le cadre d'une conférence, à l'occasion de laquelle un document final comportant des recommandations sera distribué. Les résultats de ces réunions éclaireront les politiques et les stratégies du Ministère de la culture en matière de financement de la culture.</li> <li>• Des liens sont établis entre parties prenantes afin de favoriser le développement de partenariats et de collaborations – l'organisation de réunions intersectorielles facilitera les échanges de pratiques optimales, ainsi que le partage des enseignements tirés de l'expérience et des succès enregistrés en matière de financement de la culture parmi les participants.</li> <li>• 50 gestionnaires culturels auront davantage les moyens d'agir – un atelier de formation sur la gestion culturelle, la gouvernance des sociétés, la collecte de fonds et la commercialisation sera organisé afin de renforcer les capacités des participants en matière de mobilisation de</li> </ul>

	ressources et de gestion efficace d'organisations culturelles.
<b>Montant recommandé (en \$ US)</b> <b>(§ 16.3)</b>	21 090
<b>Pertinence avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC</b> <b>(§ 16.4)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribue à la mise en place de politiques culturelles plus éclairées, le but étant de promouvoir le financement de la culture au Pérou – la publication et la diffusion des conclusions des recommandations issues des réunions intersectorielles permettront de mettre en œuvre des mesures politiques efficaces afin de développer au niveau local un secteur culturel compétitif et dynamique.</li> <li>• Renforce les compétences et les capacités au niveau local – en assurant une formation à la gestion efficace, à la collecte de fonds et à la commercialisation, ce projet renforcera les compétences des gestionnaires culturels au Pérou, favorisera la génération de revenu et mettra en relief l'importance que revêt le lien entre culture et développement.</li> </ul>
<b>Faisabilité et impact structurel escompté</b> <b>(§ 16.5)</b>	<p>En 2012, le Ministère de la culture a été créé au Pérou afin de stimuler l'élaboration et la mise en œuvre de politiques culturelles. En dépit des nombreux efforts déployés pour inclure la culture dans les plans et programmes de développement nationaux, il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine. Cette proposition, alignée sur le plan stratégique du Pérou en matière de politiques culturelles (2013-2016) récemment adopté, est garante de l'impact structurel du projet, puisqu'elle est axée sur un enjeu clé pour le secteur : à savoir le financement de la culture dans le cadre des procédures d'élaboration des politiques.</p> <p>En outre, le projet impliquera un large éventail de parties prenantes, depuis les responsables politiques et les décideurs jusqu'au secteur privé, en passant par les praticiens de la culture et les universitaires. Cela contribuera à l'obtention de résultats pérennes et durables.</p>
<b>Commentaires des évaluateurs</b>	<p>Les évaluateurs recommandent le projet proposé par le Ministère de la culture parce qu'il vise à encourager le débat et les échanges entre professionnels péruviens de la culture. Les résultats du projet éclaireront les activités du Ministère de la culture et contribueront à l'élaboration de politiques pertinentes. De plus, les évaluateurs sont d'avis que ce projet reçoit un appui ferme tant de la part des institutions publiques que privées, ce qui peut contribuer à assurer sa durabilité.</p> <p>Les résultats escomptés sont mesurables et correspondent aux objectifs de la Convention et du FIDC à de nombreux égards (élaboration de politiques culturelles, échanges d'information et transparence, renforcement des capacités).</p>